

Procès-verbal
Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 28 novembre 2023 à 18h30
Bibliothèque de Saint-Louis-de-France 2

Sont présents :

Donna Harquail	directrice	Magali Durig	parent
Virginie Hudon-Chabot	directrice adjointe	Pierre-Olivier Bouchard	parent
Maxime Bernier	parent	Catherine Tremblay	enseignante
Brigitte Bussièrès	parent	Renaud Dlon	enseignant
Caroline Trottier	parent substitut	Catherine Lemieux	enseignante
Martin Fournier	parent	Bruno Duquet	enseignant
Chantal Doyle	service de garde	Louis-Pierre Tessier	employé de soutien

Sont absents :

Marie-Ève Girard parent

Ordre du jour

- | | |
|--|--------|
| 1. Mot de bienvenue; | 18h30 |
| 2. Adoption de l'ordre du jour; | 2 min |
| 3. Interventions du public; | 5 min. |
| 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023 (document joint); | 2 min. |
| 5. Suivi au procès-verbal du 24 octobre 2023; | 10 min |
| 6. Courrier reçu; | 2 min |

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- | | |
|--|---------|
| 7. Projet éducatif : état des travaux; | 10 min. |
| 8. Suivi de l'agrandissement; | 10 min. |
| 9. Comité de parents : présentation des projets; | 10 min. |
| 10. Service de garde; | 10 min. |
| 11. Suivi du budget; | 10 min. |

Points faisant l'objet d'une information

- | | |
|---|--------|
| 12. Information de la directrice; | 5 min |
| 13. Information de la présidente du CE; | 5 min |
| 14. Information du personnel; | 10 min |
| 15. Information de la représentante au comité de parents; | 5 min |

- | | |
|------------------|---|
| 16. Varia
min | 5 |
|------------------|---|

17. Levée de l'assemblée.

1. Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout dans le varia :

Sécurité routière

Panne d'électricité

CE-2023-24-17

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour avec les ajouts proposés.

3. Intervention du public

Aucune intervention

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023

Aucune correction

CE-2023-24-18

À l'unanimité, les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 24 octobre 2023.

5. Suivi au procès-verbal du 24 octobre 2023

Aucun suivi

6. Courrier reçu

Aucun courrier

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

7. Projet éducatif : état des travaux

La direction explique les travaux amorcés pour l'élaboration du nouveau projet éducatif de l'école Saint-Louis-de-France. Les valeurs et la vision ont été choisies l'an dernier. Le travail actuel est au niveau des orientations et des objectifs. Les parents du conseil d'établissement volontaires sont invités à une rencontre afin de donner leur opinion concernant une orientation du projet éducatif en lien avec la communauté (ex. sentiment d'appartenance, implication de l'école dans le milieu, etc.). Cette rencontre aura lieu le jeudi 7 décembre 2023 en avant-midi. La direction répond aux questions des membres.

8. Suivi de l'agrandissement

La direction fait le point sur le projet d'agrandissement. Les ouvriers travaillent actuellement sur le coffrage. Une rencontre avec les divers intervenants a été nécessaire afin de sécuriser davantage le chantier (blocs de béton à des endroits stratégiques, par exemple). La ville de Québec a fait des changements au niveau de la patinoire dans le but de minimiser l'impact sur l'espace de jeu dans la cour d'école.

9. Comité de parents : présentation des projets

Le comité de parents s'est rencontré, pour une première fois, le 14 novembre dernier. Les membres du personnel seront sondés concernant une éventuelle activité d'envergure pour la fin de l'année scolaire. M. Martin Fournier présente les diverses activités de financement envisagées cette année. On vise d'amasser environ 8000\$. Le conseil d'établissement souligne l'engagement et l'implication des parents bénévoles qui siègent sur ce comité.

10. Service de garde

Mme Chantal Doyle revient sur l'annonce d'un contingentement des présences au service de garde lors des journées pédagogiques. Aucun enfant a été refusé lors des journées pédagogiques du 16 et 17 novembre 2023. Pour la journée pédagogique du vendredi 8 décembre 2023, le nombre d'élèves sera réduit à 60 étant donné un manque de personnel.

11. Suivi du budget

Mme Chantal Doyle présente les prévisions budgétaires pour le service de garde de l'école Saint-Louis-de-France 1. Ce budget est déficitaire, mais le service de garde de Saint-Louis-de-France 2 pourra compenser pour ce déficit. Cette situation s'explique par les coûts associés aux classes du préscolaire qui demandent plus de temps d'éducatrices. À la prochaine rencontre du conseil d'établissement, il y aura la présentation du budget du service de garde de Saint-Louis-de-France 2.

CE-2023-24-19

À l'unanimité, les membres du conseil d'établissement adoptent le budget du service de garde de Saint-Louis-de-France 1.

Points faisant l'objet d'une information

12. Information de la direction

Les membres du comité sur les règles de vie se rencontrent afin d'actualiser le code de vie de l'école. Il y a également une actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ces deux documents seront présentés aux membres du conseil d'établissement cet hiver.

13. Information de la présidente du CÉ

Un cercle des présidents et présidentes de CÉ a été formé cette année. Mme Bernier pourra nous faire un retour sur la première rencontre qui se déroulera en janvier prochain.

14. Information du personnel

Les membres du personnel partagent différentes activités vécues par les élèves de l'école ainsi que celles à venir. Mme Isabelle, enseignante en éducation physique à Saint-Louis-de-France 2, a fourni un résumé des activités sportives qui ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire. On souligne, avec un peu de retard, la semaine des directions d'école. On les remercie pour leur engagement et leur travail.

15. Information de la représentante au comité de parents

Mme Bussièrès fait un résumé de la rencontre du comité de parents du 8 novembre dernier. Un sous-comité a été créé afin d'échanger sur les critères d'inscription.

16 Varia

1. Sécurité routière

Le conseil de quartier de Saint-Louis-de-France a fait une demande pour une subvention pour la sécurité routière afin de procurer, aux établissements scolaires, d'autres autocollants pour les bacs de poubelle et de recyclage. Ce partenariat permettra une plus grande visibilité et une meilleure sensibilisation des citoyens du quartier. L'organisme Accès transports viables sera également interpellé afin de fournir de la formation supplémentaire à ce sujet. Mme Bernier remercie la direction pour sa vigilance et son travail rapide concernant le retrait et le retour des panneaux d'arrêt devant le chantier. Les membres du conseil se questionnent sur l'enjeu de sécurité sur la rue Montarville. La direction s'informerait auprès du CÉGEP Garneau concernant la possibilité que des étudiants en techniques policières puissent venir faire de la sensibilisation aux abords de l'école.

2. Panne d'électricité

On se questionne sur la gestion de la panne d'électricité du lundi 27 novembre 2023. La communication était nébuleuse, autant pour les parents que pour les membres du personnel. La direction explique que le CSS ne peut fermer une école après 6h00 le matin même. Dans ce genre de situation, les parents ont le choix d'envoyer leur enfant à l'école ou de le garder à la maison. Il faut être conscient que la courriel d'information officielle est le courriel envoyé par le CSS ou la direction. Les enfants ou la page Facebook des parents du quartier ne sont pas des communications officielles. On suggère de placer, dans le prochain communiqué aux parents, le protocole (pas de courriel = pas de fermeture).

17. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h19.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le 23 janvier 2024, à 18h30, à la bibliothèque de l'école Saint-Louis-de-France 2.

CE-2023-24-20

À l'unanimité, il est décidé que le Conseil d'établissement lève l'assemblée.

Maxime Bernier, présidente

Donna Harquail, directrice